



▼ Tour de France des Handicaps invisibles : Nouvelle étape du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées en Martinique, consacrée au diabète, le 18 janvier de 9h30 à 12 heures

Le 18 janvier prochain, le Tour de France des Handicaps Invisibles, organisé par le FIPHFP, fera escale à Schœlcher en Martinique. Neuvième étape du Tour, l'évènement sera centré sur les agents souffrant de diabète et leur intégration dans les métiers de la Fonction Publique.

En France, plus de 4 millions de personnes souffrent de diabète, dont près d'1,5 million d'actifs (soit 5% de la population). Il s'agit d'une des premières maladies chroniques de l'hexagone. Cette pathologie est également fréquente dans les Outre-mer (1,2 à 2,2 fois plus qu'en métropole). D'une gravité variable selon le type de diabète du patient, la pathologie peut entraîner un surpoids (voire de l'obésité), de l'hypertension ou encore des accidents cardiovasculaires.

Mais de nombreux traitements existent permettant aux personnes diabétiques de faciliter leur quotidien et de s'intégrer dans le monde du travail. Informer et prévenir en amont des risques encourus permet de freiner le développement de la maladie. Si le diabète de type 1 (6% des cas) est à ce jour imprévisible, ce n'est pas le cas du diabète de type 2 (92% des cas) qui peut être évité grâce à une alimentation équilibrée, une activité physique régulière et la consultation fréquente d'un médecin traitant.

« Le diabète est depuis des années un sujet majeur pour le FIPHFP : plus de 5% de la population active en souffre ! Nous souhaitons lors de cette étape expliquer aux employeurs comme aux agents les enjeux et les impacts directs liés à cette maladie et rassurer sur l'insertion professionnelle des diabétiques qui ont toute leur place au sein de la fonction publique.» déclare Marine Neuville, directrice du FIPHFP

Cette étape du Tour de France des Handicaps Invisibles se tiendra à l'Université Michel Louis de Schoelcher entre 9h30 et 12 heures.

Les équipes du FIPHFP vous accueilleront pour faire un point sur cette pathologie avec l'intervention d'un médecin spécialiste, deux tables rondes et des témoignages d'agents souffrant de ce handicap.

A propos du Tour de France

Afin de sensibiliser les acteurs publics à l'emploi de personnes en situation de handicap invisible et d'améliorer la prise en compte de ces pathologies complexes, le FIPHFP organise, sur 2023 et 2024, un Tour de France des Handicaps invisibles.

Dans chacune des régions de France, ce Tour de France propose une demi-journée de tables rondes, de témoignages et d'échanges adaptés à chaque territoire. Chaque étape sera





l'occasion de faire un focus sur une typologie de handicap invisible avec l'intervention d'un grand témoin.

Les handicaps invisibles sont particulièrement complexes et multiples dans leurs formes et dans les situations qu'ils recouvrent. Chaque pathologie possède des impacts différents sur la vie professionnelle et nécessite, par conséquent, des modalités d'accompagnement spécifiques.

Rappel des dates et thématiques du Tour de France des Handicaps invisibles

- Mardi 16 janvier 2024 en Guadeloupe Drépanocytose
- Mercredi 17 janvier 2024 en Martinique Diabète
- Mardi 23 janvier 2024 en Guyane TMS
- <u>Jeudi 25 janvier 2024 en Ile-de-France</u> Handicap psychique
- Juin dans le Grand-Est Thème à définir
- Jeudi 11 juillet 2024 en Nouvelle-Aquitaine Thème à définir
- Mardi 10 Septembre Pays de la Loire Les troubles psychiques
- Jeudi 26 septembre 2024 à la Réunion Diabète
- Jeudi 3 octobre 2024 à Mayotte Diabète
- Mardi 8 octobre 2024 en Bretagne Dys et Épilepsie
- <u>Jeudi 5 décembre 2024 en Bourgogne-Franche-Comté</u> Thème à définir

Le FIPHFP, au service des employeurs publics

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi et de formation des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux, universités...). Il intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre de partenariats nationaux, notamment dans le champ de l'accessibilité. Depuis sa création, le taux d'emploi est passé de 3,74 % en 2006 à 5,45 % en 2022.

Le FIPHFP est un établissement public national dirigé par Marine Neuville. L'établissement est placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et du budget » (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

www.fiphfp.fr / @fiphfp

Contacts Presse





Fanny Auverny – 06 07 18 59 42 – <u>fauverny@image7.fr</u>

Anatole Flahault – 06 66 77 06 79 – aflahault@image7.fr